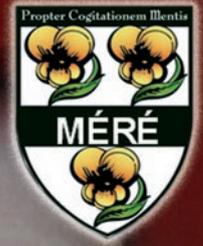


juillet - 2017

méré le mag



Notre Ecole - P 4/7

Micro-crèche - P 16

40 ans de l'ASCL - St Roch - P 17 et 20

Le Mag **Juillet**
2017



Edito	P3
Notre Ecole	P4 > 7
Restauration d'un Tableau	P8
Journées Européennes du Patrimoine 2017	P9
Rezo Pouce Transdev	P10 > 11
Jardin Médiéval	P12
Découverte Padel Saint - Jean	P13
Hommage à Geneviève Dubut	P14
Vie économique	P15
Micro Crèche Yvelines étudiants séniors	P16
Associations	P17 > 18
Infos Pratiques Saint-Roch	P18 > 19
	P20



Directeur de la publication :

Michel RECOUSSINES

Rédaction, conception :

Commission Information Communication :

Philippe CLEMENCE

Françoise DOUCET-PREVOT

Alain MOLLE

Serge BISSONNET

Alain DAMIENS

Valérie PAGE-KOCH

Mise en page : Valérie PAGE-KOCH

Impression : Imprimerie ANQUETIL

RCS 312 616 550B

14110 Condé sur Noireau Tél : 02 31 69 04 26

l.sarasin@imprimerie-anquetil.fr

Crédits remerciements photos et articles.

Sylviane DUQUENOY, Patick MARIE,
Alain COLOMBI, Alain DAMIENS,
Serge BISSONNET, Philippe CLEMENCE.

Mairie de Méré - Square Raoul Breton - 78490 Méré

Tél : 01 34 86 02 13 - Site web. : www.mere-village.fr

Dépôt légal Février 2015

• La mairie vous accueille

(1^{er} étage) tous les jours :

Lundi à Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de
14h00 à 16h00 - Samedi 10h00 à 12h00



Michel RECOUSSINES
Maire de Méré

Ce printemps, une fois encore les activités et manifestations qui ont animé notre commune ont été nombreuses pour clôturer l'année scolaire.

A la rentrée, les rythmes scolaires (NAPS) seront supprimés. Suite au nouveau décret voté le 27 juin, à ma demande avec l'accord des deux conseils d'école (enseignants et représentants des parents d'élèves) le Directeur Académique des Services de l'Education Nationale a donné son accord pour le retour à la semaine de quatre jours. Concernant le mercredi un accueil au centre de loisirs de Galluis est prévu.

Toujours concernant la rentrée scolaire, vous avez dû apprendre la fermeture d'une classe élémentaire. En effet, le Comité Technique Spécial Départemental en a décidé ainsi le 22 juin, sans aucune raison crédible dans la mesure où le nombre d'enfants à la rentrée est supérieur à celui des années précédentes. D'ici le mois de septembre, nous ferons le maximum pour conserver cette 5ème classe élémentaire. Si vous ou vos amis n'avez pas encore inscrit vos enfants, faites-le vite.

La première réunion de chantier de la future micro-crèche a eu lieu le 3 juillet. Les travaux vont s'étaler jusqu'au 30 novembre (hors mois d'août et hors imprévus). Vous pouvez déjà inscrire vos enfants auprès de l'ADMR de Méré.

Avec l'espoir d'une bonne nouvelle, nous nous retrouverons après les vacances lors du forum des associations le 9 septembre à la Mairie, lors de la fête de la St Roch et des 40 ans de l'ASCL le 10 septembre, lors des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre et lors de la randonnée cyclo de l'ACMM le 24 septembre.

A très bientôt donc en espérant que vous profiterez du mieux possible des vacances.

Michel Recoussines.

Journée découverte de pétanque pour les enfants de la classe de CM2

Le mardi 4 juillet 2017, les enfants de la classe de CM2 de Mme Laporte ont eu une après-midi découverte sur la pratique de la pétanque.

Les adhérents de La FFST (Fédération Française du Sport Travailleiste) du Comité Départemental des Yvelines ont encadré nos jeunes enfants en les faisant participer à un tournoi de pétanque.

Une après-midi récréative avant les vacances suivie de la remise du diplôme d'initiation et d'un trophée nominatif à chaque enfant par Mr Michel Recoussines Maire de Méré et de Mr Antoine Magrino président du Comité Départemental.



Classes d'eau École Maternelle du 20 au 31 mars 2017

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse est le relais pour les classes d'eau des établissements situés sur son territoire. Conçu et financé par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, ce dispositif est un véritable outil d'éducation à la citoyenneté ; la classe d'eau permet d'acquérir les informations de base sur la gestion de l'eau (acteurs, utilisateurs...) et de comprendre l'importance de la préservation des milieux humides et des rivières. Approches scientifique, artistique et culturelle sont complémentaires.

Soutien du Parc : conseils pour la définition du projet, mise en relation avec des acteurs locaux et des intervenants pédagogiques, prêt de matériel et mise à disposition des ressources pédagogiques de l'Agence de l'Eau.

Financement : subvention de 600€/ classe versée par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et financement du transport pour la visite de la caserne des pompiers de Méré par la Commune.

Mme Degrigny directrice de l'école maternelle et enseignante de la classe de petite et grande section et Mme Asselin enseignante de la classe de petite et moyenne section ont élaboré un projet de classes d'eau sur la période du 20 mars au 31 mars 2017, une belle expérience à renouveler.



Classes d'eau (suite)

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
SEMAINE 1	<ul style="list-style-type: none"> • Premières réflexions • Projection d'un film « le voyage d'une goutte d'eau » 	<ul style="list-style-type: none"> • Chorale avec Janet (chants et exercices vocaux autour de l'eau) • Jeux d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite de la caserne des pompiers de Méré 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation « ville verte » : le cycle de l'eau naturel et domestique 	<ul style="list-style-type: none"> • Animations « ville verte » l'eau à travers les 5 sens « flotte/coule »
SEMAINE 2	<ul style="list-style-type: none"> • Sortie au bord de l'étang des vallées à Auffargis pour voir les crapauds 	<ul style="list-style-type: none"> • Animation : l'eau dans la ville (usage de l'eau par les jardiniers de la ville) • Plantations • Fonction des serres • Jeux d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Visite du lavoir de Méré • Projection sur le traitement de l'eau • Expériences : « nettoyage de l'eau » 	<ul style="list-style-type: none"> • Chorale avec Janet (chants et exercices de l'eau autour de l'eau) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les moulins à eau : fabrication, expériences • Jeux d'eau



Animations de fin d'année *pour nos écoles*

Le vendredi 19 mai 2017 à 18h30, le spectacle musical «la goutte d'eau » créé par les enseignantes avec l'aide de Janet (intervenante musical) financée par la commune a et présenté aux parents d'élèves de l'école maternelle.

Tout de bleu vêtus, les enfants ont chanté et dansé, le thème de l'eau était formidablement représenté, en relation avec le projet de la classe d'eau en partenariat avec le PNR de la Haute Vallée de Chevreuse.

Pour clôturer la soirée, les parents d'élèves avait organisé un apéritif dinatoire.



Le vendredi 30 juin à 19 heures, les orages se sont invités en avant-première, mais à Méré il y a un microclimat et le soleil a pointé le bout de son nez pour permettre aux enfants de l'école élémentaire de nous présenter leur spectacle de fin d'année sur le thème du cabaret. Ils se sont produits sur scène dans les domaines du chant, du mime, du sketch et de la danse travaillés durant l'année scolaire dans le cadre du projet d'école « les arts de la scène ».



Mr le Maire et Mme Sylviane Duquenoy Adjointe au Maire ont effectué la remise des livres (encyclopédie pour les juniors) pour le passage en 6ème des élèves de la classe de CM2 de Mme Laporte. Une surprise aussi pour Florence Bantolilat enseignante depuis 27 ans dans notre commune qui fait valoir ses droits à la retraite. Chaque enfant a défilé devant elle en lui offrant une rose.

Le samedi 1er Juillet à 10 heures, malheureusement les orages continuent de sévir et la kermesse des 2 écoles s'est déroulée à l'abri dans la salle polyvalente et sous le préau de l'école maternelle. Elle a remporté un vif succès, comme à l'accoutumé les parents ont su jouer le jeu et braver les conditions météorologiques.



Changement des rythmes scolaires pour la rentrée 2017/2018

Au cours de la campagne présidentielle, le Président de la République a indiqué qu'il souhaitait redonner de la liberté dans l'organisation des rythmes scolaires.

L'objectif premier est de donner aux acteurs de terrain davantage de souplesse dans l'organisation de la semaine scolaire afin de répondre le mieux possible aux singularités de chaque contexte local, dans le souci constant de l'intérêt des enfants.

Monsieur le Maire, a adressé un courrier à Monsieur CLEMENT, DASEN (Directeur Académique des Services de l'Education Nationale) l'informant de sa volonté pour un retour à la semaine de quatre jours suite aux conseils d'école élémentaire du 17 juin 2017 et de l'école maternelle du 22 juin 2017.

Suite au Décret n° 2017-1108 du 27 juin relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques et au courrier du 3 juillet 2017 de Monsieur Clément donnant son accord sur le changement des rythmes scolaires, le passage aux quatre jours s'articule de la façon suivante :

	8H30	11H30	13H30	16H30
Lundi	enseignement	pause méridienne	enseignement	sortie école
Mardi	enseignement	pause méridienne	enseignement	sortie école
Mecredi	libéré toute la journée			
Jeudi	enseignement	pause méridienne	enseignement	sortie école
Vendredi	enseignement	pause méridienne	enseignement	sortie école

Garderie : 7h30 jusqu'à 8h20 et le soir de 16h30 à 19h ou études de 16h30 à 18h.

Pour la garde du mercredi, une convention sera signée courant juillet 2017 avec la commune de Galluis pour permettre un accueil des enfants de Méré au centre de loisirs.

La commune recrute

Agent de securisation point ecole (h/f)

Mission :

Vous assurez la sécurité aux abords des écoles en aidant les piétons à traverser les voies de circulation au niveau des passages protégés.

Vos missions seront :

La sécurisation de la traversée des enfants et familles sur les passages piétons aux entrées et sorties d'écoles

La sensibilisation des enfants aux règles de sécurité pour traverser la chaussée

En cas d'incident, le signalement à la police municipale

Profil :

Activité accessoire qui peut venir en complément de salaire. Vous faites preuve de diplomatie, de pédagogie, et possédez des qualités relationnelles

Vous êtes vigilant(e), réactif(ve) et discret(ète).

Durée hebdomadaire :

2h par jour : lundi, mardi, jeudi et vendredi sur les périodes scolaires et réparties de la façon suivante :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :

8h15-8h45 - 11h15-11h45 - 13h15-13h45 - 16h15-16h45

Agent de surveillance restaurant scolaire (h/f)

Mission :

Vous assurez la sécurité des enfants pendant la pause méridienne.

Vos missions seront :

La surveillance des enfants de l'école dans la cour de l'école.

La sensibilisation des enfants aux règles de vie de l'école.

En cas d'incident le signalement à la responsable du restaurant scolaire

Profil :

Activité accessoire qui peut venir en complément de salaire

Vous faites preuve de diplomatie, de pédagogie, et possédez des qualités relationnelles

Vous êtes vigilant(e), réactif(ve) et discret(ète).

Durée hebdomadaire :

2h par jour : lundi, mardi, jeudi et vendredi sur les périodes scolaires et réparties de la façon suivante :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 11h30-13h30

Merci d'adresser votre candidature à l'attention de Monsieur le Maire de Méré Place Raoul Breton 78490 MÉRÉ ou à maire.mere@wanadoo.fr

Tableau «Vierge à l'Enfant»

La commune de Méré a lancé cette année la restauration d'un tableau retrouvé dans l'église de Méré lors des travaux d'ensemble de 2010. Cette restauration a été subventionnée par le Conseil Département des Yvelines - Service du Patrimoine Monumental et Mobilier.

La restauration en cours du tableau « la Vierge à l'enfant entre deux anges » a permis la découverte d'une date sur le châssis : celle de la donation du tableau à l'église de Méré : 1902, et d'une date et d'une signature sur la couche picturale : Charlotte de Vergès 1851. Cette toile a donc été exécutée en 1851 (ce qui corrobore les informations obtenues par le cachet du vendeur de toile) et donnée en 1902 par Charlotte de Vergès, devenue ensuite comtesse de Liniers, femme du propriétaire du château d'Egremont à Méré.

Pour rappel, Charlotte de Vergès a réalisé et donné également le tableau dans l'église «le Christ portant sa croix».

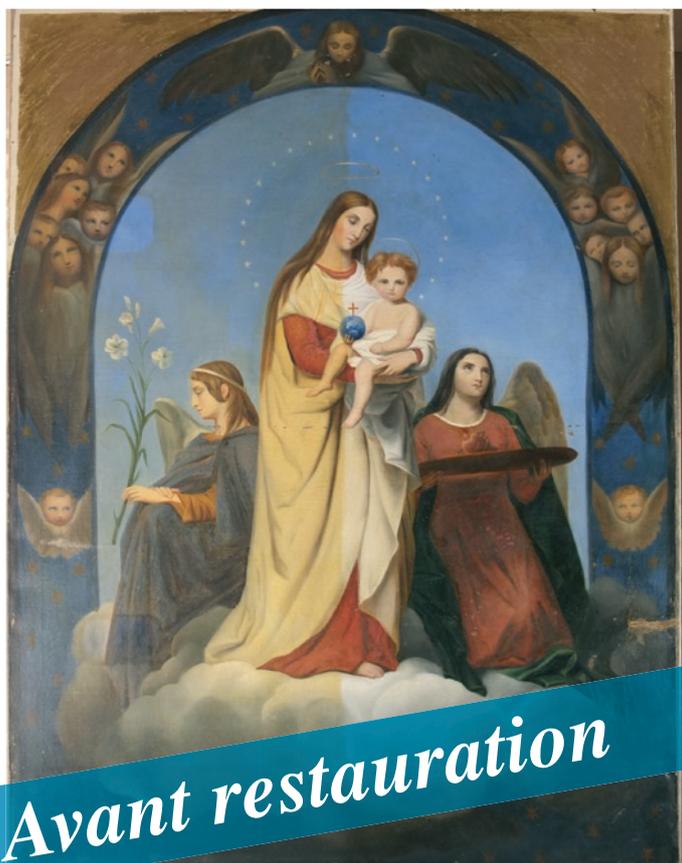
C'est une peinture à l'huile verni sur toile avec son cadre. La restauration a porté sur la couche picturale et sur le cadre : les écaillages de la matière picturale étaient liés à une perte d'adhérence entre la couche picturale et le support toile, un refixage général a été nécessaire.

Le cadre d'une hauteur de 147 cm et d'une largeur de 114 cm était doré à la feuille d'or à l'origine et redoré par la suite à la bronzine

Le vendeur de toile a été identifié au dos du tableau «Alphonse Giroux» : l'adresse et la forme du nom utilisés permettent de proposer une datation du tableau au milieu du XIXe siècle. (Marque à l'encre «ALPH. GIROUX / A PARIS au dos de la toile).



Après restauration



Avant restauration



Journées Européennes du Patrimoine 2017

La 34ème édition des Journées européennes du patrimoine se tiendra les 16 et 17 septembre 2017, sur le thème de la jeunesse

Cette édition sera résolument tournée vers le jeune public et sa sensibilisation au patrimoine, à l'histoire de la Nation et à l'histoire de l'art, ou encore aux métiers du patrimoine.

Comprendre et connaître le patrimoine dans son contexte historique et social, c'est mieux appréhender la société dans laquelle nous vivons. C'est discerner les valeurs sur lesquelles elle se construit pour les comprendre, pour les questionner, pour mieux se les approprier.

S'adresser aux jeunes générations, c'est une occasion de saluer le travail des associations et des réseaux engagés dans l'éducation artistique et culturelle, des réseaux des Villes et Pays d'art et d'histoire, des Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et bien d'autres encore qui valorisent le patrimoine auprès de la jeunesse.

Ces journées permettront également de mettre en valeur les chantiers de bénévoles, dans leur dimension technique et d'apprentissage : ils constituent une étape essentielle dans le



développement de l'action pédagogique. Ils sont le lieu d'une première orientation professionnelle ou d'une sensibilisation aux filières de formation professionnelle.

La commune de Méré ouvre les portes de son église pendant ses 2 jours pour vous permettre de découvrir ou de redécouvrir les restaurations entreprises depuis 2010 : les fresques découvertes sous de la chaux, les tableaux restaurés, le tableau de «Catherine Hubert» (tableau peint sur bois par une femme en 1687 représentant le martyr de Ste Catherine), le mortuaire de la sacristie (meuble unique dans son ensemble sur le département des Yvelines datant de 1736).

La Mairie a lancé cette année la restauration d'un tableau «La Vierge à l'Enfant», don de la comtesse de Liniers d'Egrémont. Venez découvrir ce nouveau tableau restauré grâce à une subvention du Conseil Départemental des Yvelines.

Ouverture de l'église pendant les journées du patrimoine : les samedi et le dimanche de 14h00 à 18h00.

Journées Européennes du Patrimoine 2017

à La Ferme d'Ithe (Route de Bazoches-sur-Guyonne, 78490 Le Tremblay-Sur-Mauldre)

Samedi 16 et Dimanche 17 septembre 2017

Samedi : 14:00 - 18:00

Dimanche : 10:00 - 12:00 / 14:00 - 18:00

Vestiges de la ferme cistercienne des XIIIe-XVe siècles installée sur le site de l'agglomération antique de Diodurum. L'agglomération gallo-romaine se trouvait au carrefour de plusieurs voies antiques. Le site fait l'objet d'un projet de valorisation par l'association intercommunale ApsaDiodurum.

Visites libres et commentées du lieu et des fouilles archéologiques. Animations et expositions tous publics.

Présentation de l'histoire du site antique, de la ferme cistercienne et du territoire de la Plaine de Jouars avec mise en perspective et illustration du projet de mise en valeur patrimonial en cours et des hypothèses architecturales projetées.

Exposition retraçant l'histoire du site, des découvertes, des fouilles archéologiques réalisées depuis 1994.

Animations diverses et démonstrations.

Dégustations de plats et recettes antiques et médiévales.

Animations pour les enfants :

Initiation à l'archéologie

Découverte de la fouille archéologique pour les enfants : Bac à fouille pour les enfants afin de découvrir l'archéologie et ses principes. L'animation est encadrée par 2 animateurs-archéologues.

Atelier céramique jeune public. En partenariat avec l'Inrap : Devenez archéologue/céramologue le temps d'une animation. Les étapes d'une enquête pour découvrir le travail d'un expert de l'archéologie.

Concours régional « Patrimoine en Poésie » organisé pour les enfants de 8 à 12 ans. Ils pourront écrire un texte ludique et créatif sur le lieu, sur son histoire, et l'envoyer à la région en espérant qu'il sera primé.

Ateliers d'archéologie expérimentale :

La paleométagallurgie du fer (en partenariat avec l'Inrap). Reconstitution d'un bas-fourneau antique. Réalisation d'une réduction de minerai de fer. Rencontre avec les paleométagallurgistes durant les deux journées.

Présence d'un forgeron pour une tentative d'affinage d'une loupe de fer produite en 2016.

Reconstitution d'un four de potier gallo-romain reconstitué et cuisson de céramiques. Mise en chauffe, enfournement et cuisson de céramiques le samedi. Défournement le dimanche après-midi.



Rezo Pouce, un réseau d'auto-stop organisé pour bouger malin

Notre commune a rejoint l'association Pouces d'Yvelines qui met en place dans le département le réseau d'auto-stop organisé Rezo Pouce (19 communes dans les Yvelines et environ 600 en France à ce jour). Des panneaux verts ont été implantés (à la Mairie, à la Gare, à Casino, au Mesnil Picquet et bientôt route de Galluis et avenue Léon Crété).

Complémentaire des transports en commun, ce dispositif de covoiturage spontané est sans contrainte pour les conducteurs puisqu'il n'y a pas de rendez-vous et aucune obligation. Les conducteurs et passagers sont inscrits, donc identifiés, et les arrêts sont repérés ce qui facilite et sécurise la pratique. Une application mobile disponible depuis peu sur Android (bientôt sur IOS) complète le dispositif : géo-localisés, conducteurs et passagers peuvent ainsi anticiper leur rencontre.

L'inscription (16 ans minimum) est gratuite. Elle se fait en mairie ou sur le site www.rezopouce.fr. Une copie d'une pièce



d'identité et la signature de la charte vous seront demandées pour recevoir votre kit passager et/ou conducteur (carte de membre, macaron pour les automobilistes...) et pouvoir utiliser l'application. Pour les mineurs, une autorisation parentale est nécessaire à l'inscription (formulaire disponible sur le site ou en mairie).

Gratuit et basé sur la solidarité, Rezo Pouce apporte une solution de mobilité locale et contribue à une vie rurale plus conviviale.

Plus nous serons nombreux plus le système sera efficace, alors n'attendez pas, inscrivez-vous et rejoignez la communauté Rezo Pouce !

Contact : contact@poucesdyvelines.fr

www.facebook.com/poucesdyvelines

Information et inscription : www.rezopouce.fr

SNCF



AUCUN TRAIN

ENTRE PARIS MONTPARNASSE
ET VERSAILLES-CHANTIERS
DANS LES DEUX SENS

SI VOUS DEVEZ VOUS DÉPLACER

Retrouvez les itinéraires alternatifs et les horaires modifiés, sur meslignesnetu.transilien.com/interruption-paris-versailles

AOÛT

du 12
au 15
toute la journée

AOÛT

du 19 à 20h
au 20 à 12h

AOÛT

du 26 à 13h
au 27 à 13h

OCT.

du 28 à 13h
au 29 à 13h

#LeReseauAvanceIDF



Transdev

Notre réseau de transport est un réseau qui bouge !

2016 en a été la preuve avec la restructuration de nos lignes de transport.

Tous les projets que nous menons ont pour objectif principal de satisfaire nos clients. Nous sommes dans une recherche permanente d'amélioration continue.

Pour ce faire, nous analysons toutes les réclamations clients reçues afin de pouvoir proposer, dans la mesure du possible, des actions correctives et/ou préventives.

La rentrée 2017 sera synonyme de changement pour la ligne 17.

Le constat :



- Temps de parcours trop courts,
- Correspondances après-midi difficiles quand les trains ont du retard,
- L'accumulation du retard le matin suite au temps de parcours trop justes, implique un fort risque que les clients ratent leur train,
- Problème sécuritaire au niveau de l'intersection de rue de la Reine Anne et l'avenue du Général De Gaulle.

Transdev (suite)

La solution que nous vous proposons :

- Modification de l'itinéraire avec la suppression des arrêts Quesnay et Général de Gaulle.
- Desserte de l'arrêt Chantereine,
- Rajout de 5 minutes de temps de parcours sur la course omnibus,
- Rajout de 2 minutes de temps de parcours sur la course semi-directe,
- Correspondances avec les trains plus sécurisées,

Consultez notre site interne :

http://www.transdev-idf.com/reseau-bus-transdev_ile_de_france_houdan

Rejoignez-nous sur notre compte Twitter sur la page :
Transdev Sud78.

A compter du 4 septembre 2017

LIGNE 17	Direction : MONTFORT-L'AMAURY
-----------------	--------------------------------------

Période scolaire	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	Me	Me	LMJV	LàV		LàV	LàV		LàV	LàV	LàV	LàV	LàV
Vacances scolaires	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV						LàV	LàV		LàV	LàV	LàV	LàV	LàV
LA QUEUE-LEZ-Y. Lycée Jean Monnet						11:40	12:40	15:40	16:40			17:40						
MERE Gare de Montfort-L'Amaury	06:20	06:50	07:20	08:08	08:40	11:47	12:47	15:47	16:47	16:47	17:10	17:47	17:47	18:19	18:25	18:45	19:15	19:47
MERE Parc boulogne						11:53	12:53	15:53	16:53	16:53	17:16	17:53	17:53	18:25	18:31	18:51	19:21	19:53
MERE Mairie						11:57	12:57	15:57	16:57	16:57	17:20	17:57	17:57	18:29	18:35	18:55	19:25	19:57
MERE Poirier d'Encre						11:58	12:58	15:58	16:58	16:58	17:21	17:58	17:58	18:30	18:36	18:56	19:26	19:58
MERE Saint Roch						11:59	12:59	15:59	16:59	16:59	17:22	17:59	17:59	18:31	18:37	18:57	19:27	19:59
MONTFORT-L'A. Guinandes						12:00	13:00	16:00	17:00	17:00	17:23	18:00	18:00	18:32	18:38	18:58	19:28	20:00
MONTFORT-L'A. Chantereine	06:25	06:55	07:25	08:13	08:45	12:02	13:02	16:02	17:02	17:02	17:25	18:02	18:02	18:34	18:40	19:00	19:30	20:02
MONTFORT-L'A. Allée des Sycomores	06:26	06:56	07:26	08:14	08:46	12:03	13:03	16:03	17:03	17:03	17:26	18:03	18:03	18:35	18:41	19:01	19:31	20:03
MONTFORT-L'A. Palais	06:27	06:57	07:27	08:15	08:47	12:04	13:04	16:04	17:04	17:04	17:27	18:04	18:04	18:36	18:42	19:02	19:32	20:04
MONTFORT-L'A. Bois Renault	06:31	07:01	07:31	08:19	08:51	12:05	13:05	16:05	17:05	17:05	17:28	18:05	18:05	18:37	18:43	19:03	19:33	20:05

LIGNE 17	Direction : LA QUEUE-LEZ-YVELINES
-----------------	--

Période scolaire	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	LàV	Me	Me	LMJV	LàV								
Vacances scolaires	LàV			LàV														
MONTFORT-L'A. Bois Renault	06:00	06:32	07:02	07:32	07:32	08:20	08:52	08:52	12:06	13:06	16:06	17:06	17:29	18:06	18:38	18:44	19:04	19:34
MONTFORT-L'A. Palais	06:02	06:34	07:04	07:34	07:34	08:22	08:54	08:54	12:10	13:10	16:10	17:10	17:33	18:10	18:42	18:48	19:08	19:38
MONTFORT-L'A. Allée des Sycomores	06:03	06:35	07:05	07:35	07:35	08:23	08:55	08:55	12:11	13:11	16:11	17:11	17:34	18:11	18:43	18:49	19:09	19:39
MONTFORT-L'A. Chantereine	06:04	06:36	07:06	07:36	07:36	08:24	08:56	08:56	12:12	13:12	16:12	17:12	17:35	18:12	18:44	18:50	19:10	19:40
MONTFORT-L'A. Guinandes	06:06	06:38	07:08	07:38	07:38	08:26	08:58	08:58										
MERE Saint Roch	06:07	06:39	07:09	07:39	07:39	08:27	08:59	08:59										
MERE Poirier d'Encre	06:08	06:40	07:10	07:40	07:40	08:28	09:00	09:00										
MERE Mairie	06:09	06:41	07:11	07:41	07:41	08:29	09:01	09:01										
MERE Parc boulogne	06:13	06:45	07:15	07:45	07:45	08:33	09:05	09:05										
MERE Gare de Montfort-L'Amaury	06:18	06:50	07:20	07:50	07:50	08:38	09:10	09:10	12:17	13:17	16:17	17:17	17:40	18:17	18:49	18:55	19:15	19:45
LA QUEUE-LEZ-Y. Lycée Jean Monnet				07:57			09:17											

Création d'un jardin médiéval au terrain de l'abbaye

Dans la continuité de la création d'un verger communal sur le terrain de l'Abbaye derrière l'église, la commune souhaite implanter un jardin médiéval dans le même lieu.

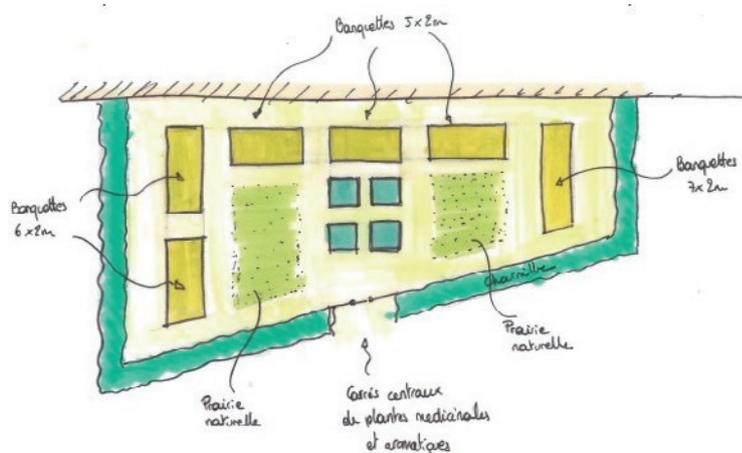
Un jardin médiéval est un jardin clos situé aux abords ou dans l'enceinte d'un monument issu de l'époque médiévale : château-fort, manoir, abbaye, monastère, prieuré... Il peut comprendre des structures construites : banc, puits, fontaine, pergola, allées... Les plantes y sont ordonnées en espaces cultivés, eux-mêmes limités par des bordures en bois, des plates-bandes, ou des fascines par des bordures entrelacées (ples-sis) de saule, d'osier, de coudrier ou de châtaignier.

Les plantes admises dans un jardin médiéval sont toutes les plantes sauvages ou cultivées connues en Europe entre le Ve et XVe siècles, telles : absinthe, hysope, marjolaine, mélisse, menthe poivrée, menthe verte, origan, pimprenelle, romarin, sauge sclarée, sauge officinale, thym, verveine citronnelle ...

A l'époque cet enclos (hortus) de plantes comestibles était surtout composé de légumes racines et d'herbes à potées et potages comme les épinards, l'arroche, les poireaux, ou bien les choux, lentilles, pois, l'ail, les cucurbitacées... On y trouvait aussi tous les condiments servant à relever les plats comme le raifort, la livèche, la moutarde, le fenouil. On peut aujourd'hui y installer également toutes les plantes aromatiques connues (basilic, ciboulette, menthe...). Une palissade de fruitiers soigneusement taillés était aussi de rigueur. Parmi lesquels les pommiers, poiriers, abricotiers, pruniers tenaient le haut du panier.

Une subvention du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse permet la « création, restauration et aménagement d'habitats et d'espaces naturels d'intérêt écologique, paysager ou pédagogique », et va nous permettre de réaliser ce projet grâce à une subvention à hauteur de 60 %. Ce projet est également soutenu techniquement par le PNR avec l'aide d'une paysagiste du Parc, et complété par l'intervention d'un concepteur paysagiste.

Tous les Méréens seront conviés à la réalisation de ce projet courant novembre 2017 sur au moins 3 samedis après-midi : implantation des limites du jardin, réaliser un plessis, implantation des carrés, plantations...



Découvrir le PADEL



Le Padel est un sport de raquette dérivé du tennis, se jouant sur un court plus petit, encadré de murs et de grillages. Le calcul du score est le même qu'au tennis et les balles utilisées ont une pression légèrement inférieure. Il est joué uniquement en double et le service doit s'effectuer à la cuillère. Sa plus grande différence avec le tennis, cependant, est que les balles peuvent être jouées après rebonds sur les murs ou le grillage, d'une manière similaire au squash.

L'orthographe «padel» (de l'espagnol Pádel) permet de le différencier du Stand up Paddle (sport aquatique). Le padel connaît partout une ascension importante ; on dénombre ainsi plus de dix millions de pratiquants dans le monde. Si l'Argentine et l'Espagne – où il est devenu le premier sport de raquettes – comptent plusieurs millions d'adeptes, la Fédération Internationale de Padel fait état de 23 pays membres en Amérique, en Asie et en Europe. Entré dans le giron de la Fédération Française de Tennis en 2014, le padel hexagonal s'apprête à vivre une nouvelle étape décisive de son développement.

Venez découvrir ce nouveau sport lors d'une sortie. La commission «Jeunesse» de la Mairie propose une découverte de ce sport à Bois d'Arcy le dimanche 5 novembre 2017 après-midi. Les places sont limitées à 25 personnes pour les jeunes de Méré entre 12 à 18 ans.

Un moyen de transport est prévu pour transporter les participants (départ 14h00 – retour 18h00 devant la Mairie.). Réservez votre place en s'inscrivant à cette adresse mail : commission.jeunesse.mairie@mere-village.fr en indiquant votre nom, votre adresse.



Fête de la Saint-Jean à Méré du samedi 17 juin 2017

Le soleil, la chaleur et le nombre de convives ont permis une pleine réussite de cette soirée.

19h00 : L'apéritif offert par la municipalité a été très apprécié. C'est l'occasion pour les méréens de rencontrer leurs élus et de communiquer. L'animation musicale a commencé en trio avec un couple de chanteurs sous la direction de Yves.

Alain aux commandes de la barbe à papa n'a pas chômé. Quelle réussite, il n'a pas eu de pose et s'est arrêté à l'épuisement du sucre.



Cette année une nouveauté pour le pique-nique: la présence d'un Food truck.

Pendant le repas les enfants ainsi que les adultes se déplacent sur la piste de danse trop étroite cette année.

21h30 : distribution des colliers fluo par l'équipe de la commission. A la nuit tombée, le terrain de l'Abbaye semblait rempli de lucioles.

23h00 : le tirage du feu d'artifice a ravi les nombreux spectateurs.

Puis reprise de la danse et vers 1 heure du matin la fête se termine et le plus dur reste à faire pour les bonnes volontés : ranger, nettoyer, démonter la tente, etc.

Hommage à Geneviève DUBUT

L'association « Les Amis de François Quesnay » tient à rendre hommage à Geneviève DUBUT qui nous a quittés le 5 juin dernier. C'est une forte personnalité qui s'en est allée, forte personnalité qui, avec son mari, avait des convictions fortes, qu'elle défendait avec véhémence et mettait en pratique en étant toujours attentive aux besoins des plus démunis, des handicapés, des personnes en difficulté. Toujours prête à s'investir avec enthousiasme, il lui arrivait d'être en butte aux égoïsmes de ceux qui n'avaient aucun souci des règles de la vie collective.

Geneviève Dubut est née en 1935 à Ressons-sur-Matz (Oise). Son père était contrôleur des impôts et sa mère « Dame de la poste ». Elle fut l'aînée de trois enfants ; elle passa une partie de la guerre chez sa grand-mère paternelle, dans la Vienne. Elle fit ses études secondaires au Lycée Lamartine (Paris) puis, bac obtenu, fit au Lycée Fénelon une préparation au concours d'entrée à l'ENSET (Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique) qu'elle intégra en 1955. Elle en sortit en 1958 et fut nommée professeur de Physique à Roubaix. Dans ce premier poste elle était face à des jeunes gens à peine moins âgés qu'elle ; sa prestance lui permit de s'imposer naturellement. Sa carrière de professeur hors pair se poursuivit à Courbevoie en 1963. Elle se maria en 1964, à Villejuif où ses parents demeuraient. Réalisant en 1974 son projet de s'installer à Méré, elle obtint sa mutation au « Lycée des 7 mares » de Maurepas. Elle eut deux enfants : Catherine et Jean-Paul, deux petits enfants : Dimitri et Pierre. Après une carrière bien remplie, Geneviève prit sa retraite en 1993. Son mari décéda en 1995.

En dehors de sa profession, la vie de Geneviève tournait autour de sa famille, de son engagement politique, de son attention aux besoins des personnes en difficulté, de son appétence pour la nouveauté, sa curiosité.

Retraitée, elle suivit Dimitri, son premier petit fils, tout au long de sa scolarité. Tous ses mercredis lui étaient réservés, pour l'assister dans ses devoirs et répondre à ses questions diverses et variées. Ces discussions et son assistance se poursuivirent pendant les études supérieures de Dimitri. Jusqu'à son décès, Geneviève fit de même avec Pierre, son autre petit fils. Très engagée sur le plan politique, elle s'est fortement investie dans son syndicat. De même, elle suivait de près la politique communale, intervenant sur des points particuliers et participant aux dépouillements de toutes les élections.

Avec son mari, malentendant, elle s'est longtemps occupée dans une association de l'aide à ce type de handicap. Elle orientait les parents de jeunes enfants, diagnostiqués malentendants, en leur indiquant les possibilités qu'ils avaient, tant sur le plan médical, que scolaire ou matériel pour permettre à ces enfants d'avoir la meilleure évolution possible.

Toujours attentionnée aux besoins des plus démunis, elle fut pendant quelques années, responsable du « Secours populaire », à Montfort l'Amaury, qui proposait, entre autre, un centre aéré pour les enfants du secteur ; de même, considérant l'environnement comme notre bien à tous qu'il faut protéger et entretenir, elle milita dans l'association locale : « Méré environnement » qui défend notre cadre de vie. Curieuse de tout, très cultivée, avec une énorme bibliothèque, elle était aussi experte en broderie, en cuisine, ...

Elle fut, pendant 25 ans un membre très actif de l'association « Les Amis de François Quesnay », association qui a pour objectif de retrouver la mémoire du village. Elle participa aux grandes célébrations de 1994, aux diverses expositions et conférences organisées, ainsi qu'à la rédaction de la brochure « Racontez-moi Méré ». Elle a toujours fait preuve d'une très grande rigueur, poussant à toujours vérifier la fiabilité des sources. Des séances homériques sont encore en nos mémoires à propos d'auteurs qui adaptaient la vérité historique aux besoins de leurs démonstrations.

Son enthousiasme, sa bonne humeur, ses diatribes vont nous manquer.

Ce fut une grande dame. Nous sommes fiers d'avoir été de ses amis.



Geneviève Dubut, rue Furstenberg - photo de Agnès Dupont, sa nièce

« Si tu me dis un coin de Paris que tu aimes, si tu écris pourquoi tu l'aimes, on s'y retrouvera pour faire des photos. Que choisir ? La place Dauphine ? J'aime beaucoup la place Dauphine. Le pont Saint-Michel, d'où on voit la Seine, Notre Dame, la sainte Chapelle et le 36 Quai des Orfèvres ? La place des Fêtes, où je ne suis jamais allée, mais dont j'aime particulièrement le nom ? Mais sans hésiter, j'ai proposé la place Furstenberg. Son nom fait penser à un prince ; malheureusement, c'est celui d'un cardinal, de Saint-Germain des Prés quand même.

On se donne rendez-vous ; on sort son plan de Paris et, stupeur, la place Furstenberg n'existe pas. Il n'y a que la rue ! Pourtant je me rappelais une place ! la rue n'est pas très longue ; on verra bien.

Arrivée sur les lieux, je reconnais l'endroit magique : une placette, ses quatre arbres, le calme. Mais je l'ai connue encore plus magique : mon mari, hospitalisé, avait une permission de sortie un dimanche entre 10h et 16h. il ne fallait pas perdre une seule minute et nous étions sur le coup de 11h, rue Furstenberg. Il faisait soleil, tout était calme, les voitures dormaient encore, nous étions seuls dans la rue. Puis, tout à coup, un jeune homme ou une jeune fille, je ne sais plus, au milieu de la placette, a joué du violon. C'est tout. »

Enseignante dans l'âme, Geneviève était totalement convaincue de l'impact de l'instruction sur le développement social. Elle revivait toujours avec passion cette prise de conscience politique de la fin du XIX^{ème}.

« Mais ce qui est bizarre, c'est qu'au moment de quitter le métier, c'est à mes anciennes profs que j'ai pensé : elles étaient très vieilles, bien plus vieilles que moi aujourd'hui. La plupart étaient des demoiselles et j'ai longtemps pensé que choisir l'enseignement conduisait au célibat, jusqu'au jour où une « vieille » collègue m'a dit : « Mariez-vous ; nous, on est restées célibataires car les hommes sont morts à la guerre de 14 ». J'ai alors commencé à comprendre que mes vieilles demoiselles étaient nées à la fin du siècle dernier, avaient vécu la mise en place de l'école publique, laïque et obligatoire et que c'était elles qui me rattachaient à l'histoire du pays et de l'école. »

Extrait du discours de Geneviève Dubut, lors de son départ à la retraite

Grandir au sein d'un espace de coworking

Au 50 Coworking, à Méré, il n'y a pas que de simples bureaux pour y travailler.

Intégrer un espace de coworking vous donne surtout accès à un écosystème riche d'individus et de compétences, qui vous aideront à donner le meilleur de vous-même pour faire grandir votre entreprise.

Vous en doutez ? Le 50 Coworking publie un article sur les synergies qui existent dans leur espace de coworking, à découvrir sur le blog de leur site.

Et pour fêter la rentrée, Le 50 vous propose un mois de coworking gratuit ! L'occasion ou jamais de sauter le pas...

Le 50 est fait pour tous ceux qui travaillent sur ordinateur, et propose des formules de coworking ponctuel, régulier ou quotidien.

Pour en savoir plus : www.le-50.fr



Ouverture d'une micro crèche à Méré



La commune de Méré a le plaisir de vous annoncer l'ouverture en janvier 2018 d'un établissement d'Accueil de Jeunes Enfants.

Située au cœur du village, rue du colombier, d'une capacité d'accueil de 10 berceaux, la micro crèche offre à vos enfants un espace de 130m² et d'un parc privatif avec aire de jeux et préau.

La micro crèche propose un accueil régulier, occasionnel et d'urgence pour les enfants âgés de 3 mois à 3 ans.

Elle accueille vos enfants de 7h30 à 18h30.



Nous invitons les parents désireux d'inscrire leur enfant ou pour de plus amples informations de contacter l'ADMR de Méré au 01.34.86.93.90 ou par mail à info.mere.fede78@admr.org

En janvier 2018 nous allons ouvrir une micro Crèche sur notre commune et nous souhaitons donner un nom (nous acceptons toutes propositions pour donner un nom à la micro Crèche)

Yvelines Etudiants Seniors

Chaque été, aux mois de juillet et août, le Conseil départemental recrute 150 étudiants qui rendent visite à des personnes âgées isolées. Le dispositif Yvelines Étudiants Seniors est une spécificité yvelinoise mise en place à l'été 2004.

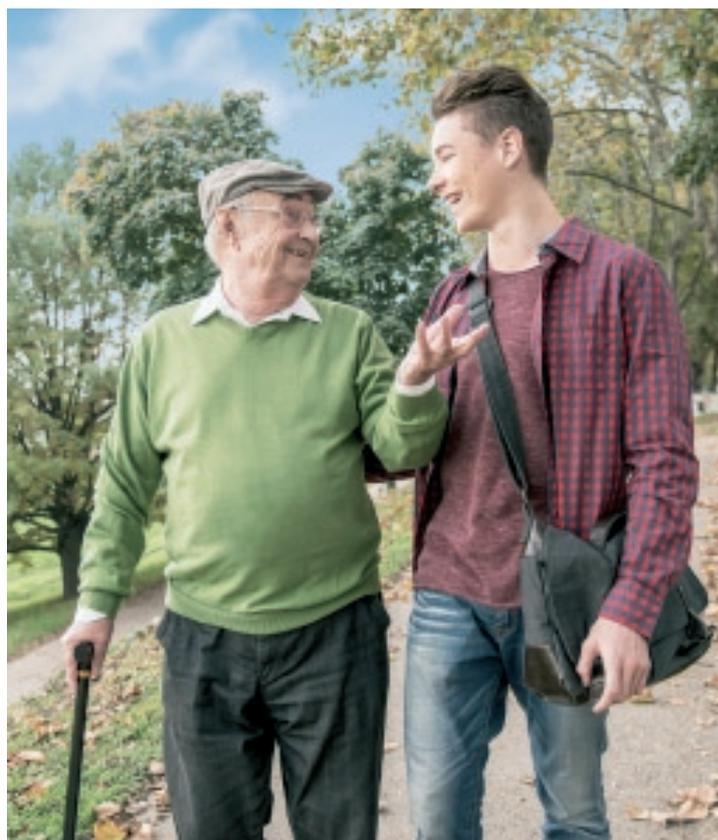
Chaque été depuis 2004, le Conseil départemental, en collaboration avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), recrute 150 étudiants pour rendre visite à des personnes âgées isolées durant les mois de juillet et août.

Ce dispositif original permet de favoriser les échanges intergénérationnels et l'enrichissement personnel. Au programme: conversations, jeux de société, promenades, courses, rendez-vous chez le coiffeur ou même démarches administratives si besoin. Les jeunes interviennent sous la responsabilité d'un professionnel social, après une formation adaptée à leur mission.

Depuis la mise en place de YES, près de 1 550 étudiants ont été recrutés pour des emplois saisonniers et près de 96 500 visites ont été réalisées au domicile des personnes âgées.

Seniors, vous vous sentez isolés ?

Ce service est gratuit. Pour en bénéficier, les seniors ou leur entourage peuvent dès à présent en faire la demande auprès de votre pôle autonomie ou contacter le **01 39 07 57 31**.



L'ASCL fête ses 40 ANS

Le saviez vous ? c'est à l'initiative d'un groupe de Méréens que notre association a été déclarée à la sous-préfecture de Rambouillet le 23 juin 1977 et a vu sa création confirmée par sa parution au *Journal Officiel* du 03 juillet 1977.

C'était il y a 40 ans. C'est cet anniversaire que nous allons fêter le dimanche 10 septembre dans le même temps que la fête du village organisée par la Municipalité.

Voici le programme des activités proposées sur le site du Poirier d'Encre et à la Maison des Associations :

« **FIL ROUGE** » sur l'ensemble de la journée avec :

- une exposition " les 40 années de l'ASCL "
- un atelier peinture
- un grand jeu " chasse au trésor "

COURSES À PIED

- rendez vous à 10 h sur le terrain de foot pour la remise des dossards
- départ à 10h45 pour les petits de 3 à 6 ans,
- vers 10h50 ce sera le tour des 6 à 10 ans,
- 10h55 départ pour les 10 à 15 ans,
- A 11h00 sera donné le départ de la course " open " ouverte à toutes et à tous.



Vers 11h15 démonstration de **MARCHE NORDIQUE**

PAUSE DE MIDI POUR TOUS, le temps de se restaurer au « Food Truck » qui sera sur place et vous proposera de nombreux plats et boissons.

REPRISE DES ANIMATIONS à 13 h avec :

- 3 séquences de 10 mn de **GYMNASTIQUE** avec les 3 professeurs qui ont enseignés cette saison.
- Une séance de **YOGA** à 14h45,
- **BADMINTON** de 15h à 15h45
- et enfin le **BASKET BALL** à 16h.

Nous terminerons à 17h par la remise des récompenses au 3 premiers de chaque catégorie et un pot de clôture viendra terminer cette journée de fête.

Cet anniversaire des 40 ans trouvera sa conclusion avec le **CONCERT DES RENCONTRES MUSICALES DE MÉRÉ** le dimanche 24 septembre à 17 heures en l'église Saint-Denis. (voir l'article dans ce n° du MAG)

LES RENCONTRES MUSICALES DE MÉRÉ
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017
 17 heures - Église Saint-Denis
MÉLODIES FRANÇAISES DU XX^e SIÈCLE

CLÉMENCE OLIVIER - soprano
GUILLAUME ADAM - piano

Infos - Réservations : <http://www.asclmere>

☎ 06 60 42 19 43
 ☎ 06 07 29 91 97

RITMY **28^{èmes} Saisons Musicales**
Les Rencontres InTercommunales pour la Musique en Yvelines

QUATUOR "ELYSÉE"
 2 violons, alto et violoncelle
« SÉRÉNADE RUSSE »
 TCHAIKOWSKI, RACHMANINOV, BORODINE, CHOSTAKOVITCH

MAREIL SUR MAULDRE
 DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017
 17 H 00 Église Saint-Martin

Carte Blanche pour 2 concerts à François-Frédéric GUY

F. F. GUY INVITE LE VIOLONISTE Tedi PAPA VRAMI
 pour des sonates de Beethoven

NEAUPHLE LE CHATEAU
 DIMANCHE 19 NOVEMBRE 2017
 17 H 00 Église Saint-Nicolas

FRANÇOIS-FRÉDÉRIC GUY
RÉCITAL DE PIANO
 Brahms et Beethoven

MÉRÉ
 DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2017
 17 H 00 Église Saint-Denis

Aquagym Douce

Forte du succès de ses séances d'aquagym douce délivrées à la piscine du SIVOM, Thérèse Clin continue à vous accueillir à la rentrée prochaine tous les samedi matin de 9H à 10H dans le cadre du SCMA.

A la portée de tous, y compris les non-nageurs, cette discipline plutôt réservée au 3^{ème} voire au 4^{ème} âge améliore votre condition physique générale sans aucun traumatisme, qu'ils soient, osseux, musculaires ou

ligamentaires, avec un point fort, la sollicitation cardiovasculaire de forme et d'enthousiasme.

Contact : Thérèse

01 34 87 44 00 - 06 86 00 80 93
therese.clin@orange.fr
scma.e-monsite.com

Forum des associations

À chaque rentrée, chaque commune organise son forum des associations. C'est l'occasion de se renseigner sur les associations locales, qu'elles soient sportives, culturelles ou solidaires.

Bien souvent, le dynamisme d'un quartier, d'un village peut s'évaluer par le nombre et la qualité des associations qui y travaillent. Qu'elles s'adressent aux séniors, aux jeunes ou à toute la famille, qu'elles se spécialisent dans une discipline sportive, un art, un loisir, ou qu'elles visent à créer du lien social à travers des rencontres, des soirées ou des week-ends conviviaux, les associations sont un rouage essentiel de notre quotidien.

**Venez rencontrer les associations méréennes
le samedi 9 septembre 2017 de 09h30 à 13h00
dans la salle communale de la Mairie.**



Le Forum des Associations offre à chaque Méréen la possibilité de découvrir, ou de re-découvrir les activités sportives, culturelles ou artisanales proposées à Méré. Ainsi, l'espace d'une demi-journée, ce forum représente le carrefour de rencontres et d'échanges autour de thèmes aussi variés que le tennis, le dessin, le chant, le badminton ou le basket... C'est également l'occasion de faire plus ample connaissance avec les animateurs issus du tissu associatif local, ou bien celle de se voir présenter des activités auxquelles vous n'auriez peut-être pas pensé de vous-même.

#Jeunes

Après le tournoi de basket du 23 avril et la journée paint ball et bubble foot du 21 mai, grâce à vous deux belles réussites, la commission jeunesse propose pour ce deuxième semestre,

le **15 octobre** les olympiades pour les jeunes de 10 à 15 ans qui permettra à plusieurs équipes de filles et garçons de s'affronter dans plusieurs épreuves avec quelques nouvelles surprises

le **5 novembre** pour les 12/18 ans une initiation au PADEL à Bois d'Arcy pour laquelle les intéressés devront s'inscrire sur le site d'information du village : commission.jeunesse.mairie@mere-village.fr

A noter que le **10 septembre** du fait des quarante ans de l'ASCL la commission jeunesse ne proposera pas d'activité, mais ses membres participeront activement à la réussite de cet événement exceptionnel.

Infos pratiques - carnet - agenda

Agenda

Préparation et démarrage du chantier de la micro-crèche - 3 juillet 2017

Rentrée scolaire
4 septembre 2017

Forum des associations
9 septembre 2017 à la Mairie

Fête de la St Roch et les 40 ans de l'ASCL - 10 septembre 2017

Journées du Patrimoine
16 et 17 septembre 2017

Randonnée cyclo de l'ACMM
24 septembre 2017 à 8h00

Les Rencontres Musicales
24 septembre 2017 à 17h00

Voyage du CCAS
5 octobre 2017

Olympiades pour les enfants de 10 à 15 ans 15 octobre 2017 de 15h à 17h30

Concours de belote «d'Age et Partage»
22 octobre 2017 à 14h00 à la Mairie

Sortie découverte Padel
5 novembre 2017 de 14h30 à 17h30



SIEED

LES VEGETAUX

Article 10 : définition :

Les déchets végétaux comprennent les déchets des particuliers issus des tontes, tailles, feuilles, fleurs. En sont exclus par exemple : la terre, les cailloux, les troncs et branches de longueur supérieure à 1.5 mètres et de diamètre supérieur 5 cm, les souches.

Article 11 : Contenants :

Des sacs pour déchets verts sont achetés une fois par an par le SIEED et distribués aux communes membres en février/mars. Le quota est de 40 sacs par foyer et par an. Les communes se chargent de la distribution des sacs à leurs habitants. Au-delà du quota transmis par chaque commune aux habitants, des sacs en papier biodégradables pourront être achetés qui seront tout de même collectés, même s'ils n'ont pas la mention « SIEED ». Les sacs ne devront pas être supérieurs à 15kgs.

Article 12 : Collecte :

La collecte des déchets verts a lieu du 3 avril jusqu'au 18 décembre.

La collecte est effectuée en porte en porte dans les sacs en papier prévus à cet effet, ainsi qu'en petits fagots dont le lien sera biodégradable. Les végétaux de plus grosses tailles doivent être apportés en déchèteries. Les déchets doivent être déposés la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Cette espace devra être inférieur à 1m³.

LES ENCOMBRANTS

Article 13 : Définition :

Les encombrants sont les déchets volumineux et/ou lourds provenant des particuliers et comprenant : ferrailles, matelas, sommiers, meubles divers usagés. Sont exclus des encombrants par exemple: les déblais, gravats, décombres, déchets provenant des établissements artisanaux, industriels et commerciaux, déchets contaminés provenant des hôpitaux ou clinique, cabinets et laboratoires médicaux, déchets issus d'abattoirs, batteries, peintures,

solvants, bouteille de gaz, extincteurs, déchets dangereux, toxiques, objets qui par leur poids ou dimensions ne pourraient être chargés dans les véhicules, ni portés par deux personnes, pièces d'automobiles et d'engins à moteurs, bidons d'huile, pneus, souches d'arbres, bûches, vitrerie, les déchets des manifestations communales style foire à tout, brocante, fête foraine.

Article 14 : Collecte :

La collecte des encombrants a lieu deux fois par an dans chaque commune membre du SIEED en porte à porte. Les objets doivent être déposés la veille au soir du ramassage, sur la voie publique devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace aussi faible que possible et qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir. Le volume de déchets ne pourra excéder 1m³. Des déchèteries sont par ailleurs à disposition des habitants du territoire du SIEED. La prochaine collecte aura lieu le 22 septembre 2017.

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Les samedis

de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine

avant 7h00 et après 20h00

Les samedis

avant 8h00 et après 19h00

Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie. Il est rappelé que les feuillages, tontes de gazon et petites branches sont ramassés le lundi matin par les camions du SIEED jusqu'au 8 décembre.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des «toutounet».

Carnet

Naissances

Azélie GRANIER

le 1er mars 2017

Vaéa FORNER

le 1er mars 2017

Lucas PINHEIRO GONÇALVES

le 28 avril 2017

Emile DROUIN

le 16 Juin 2017

Lucy

de la MOTTE MONTGOURBERT KÄUMLE

le 8 juillet 2017

Mariages

GONDOUIN Flavien et PREVOT Magali

le 17 juin 2017

Décès

LAURENT Gabriel

décédé le 28 février 2017

Jean-Jacques OLLIVIER

décédé le 19 mars 2017

Richard COLLIN

décédé le 24 juin 2017

Geneviève SOUIL épouse DUBUT

décédée le 5 juin 2017

Pierre HALGAND

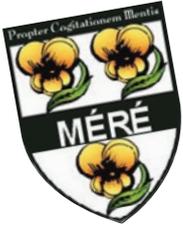
décédé le 1er juillet 2017

Michel DUBUS

décédé le 18 juillet 2017

Bernard MOREAU

décédé le 21 juillet 2017



Méré

fête du village



St Roch

Dimanche 10 septembre 2017
de 11h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Parc du poirier d'encre
(en cas de pluie les animations seront dans le gymnase)
Atelier maquillage - Malle à chapeaux - Atelier tatouage
Tyrolienne - Escalade

Toutes les animations sont gratuites, offertes par la commune de Méré